



CP Fresnes : Flash Agression Tolérance ZERO

Un collègue a de nouveau été victime d'une agression dans l'exercice de ses fonctions, alors même qu'il avait déjà été exposé à des faits récents.

Les faits se sont produits lors d'un retour d'activité. Une situation banale, qui ne doit jamais basculer dans la violence.

FO JUSTICE condamne fermement ces agissements.

Aucune mission, aucun contexte ne justifie qu'un collègue soit pris pour cible.

⚠ UNE RÉALITÉ INACCEPTABLE

- Des détenus qui se sentent tout permis
- Des refus d'obtempérer qui dégénèrent
- Des collègues exposés en première ligne

Ce climat doit cesser immédiatement.

! EXIGENCE DE FERMETÉ

FO JUSTICE demande des réponses claires et sans ambiguïté :

- ✓ Sanctions disciplinaires systématiques et adaptées
- ✓ Placement au quartier disciplinaire pour les auteurs
- ✓ Tolérance zéro face aux violences et aux provocations

Ceux qui refusent les règles doivent en assumer les conséquences.

La détention n'est pas une zone de non-droit.

⚠ PROTÉGER LE COLLÈGUE

Ce collègue doit être considéré à la hauteur de ce qu'il a subi :

- ✓ Réception rapide par la direction
- ✓ Mesures de protection immédiates
- ✓ Reprise de service adaptée à sa situation

💛 **FO JUSTICE** AUX CÔTÉS DES COLLÈGUES

Nous apportons notre soutien total.

Nous resterons vigilants et mobilisés.

FO JUSTICE EXIGER, PROTÉGER, AGIR.

